



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux centre

Jeudi 12 janvier 2023 à 18 h 30

Athénée Joseph Wrésinski, 2 place Saint-Christoly



Etaient présents :

- Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier Bordeaux centre
- Amine Smihi, Adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique, la sécurité, la prévention et la tenue de l'espace public
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué en charge de la voirie, de la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Laurent Lapègue, Directeur, Police Municipale
- Ulrich Lizé, Police Municipale
- Eléonore Bécat, Coordonnatrice, Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance
- Carlos Lourenço, Coordonnateur, Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance
- Pascal Jarry, Directeur, Mission Démocratie Permanente
- Audrey Nayrolles, Cheffe de la Division Centre, Police Nationale
- Eric Krust, DDSP Adjoint, Police Nationale

170 participants en présentiel et 210 vues Facebook quartier Bordeaux centre

Vous pouvez accéder au Live Facebook en suivant le lien : [Facebook](#)

I - INTRODUCTION DE NADIA SAADI, MAIRE ADJOINTE DU QUARTIER BORDEAUX CENTRE

Nadia Saadi présente aux habitants de Bordeaux Centre ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Elle rappelle que des visites de quartier sont organisées tous les mercredis avec elle-même et les chargés de proximité de la Mairie. Ces visites créent une dynamique de quartier et permettent également aux participants d'évoquer leurs problèmes et de trouver des points d'amélioration ensemble.

Des collectifs se sont constitués lors de ces rencontres impliquant des habitants sur la végétalisation (carottage des rues-jardins), la culture (rue aux enfants) et la citoyenneté (Facebook de quartier).

Nadia Saadi a rappelé que les associations sont les bienvenues aux manifestations du quartier et rappelle que des financements FAQ peuvent être sollicités auprès de la mairie de quartier.

La consultation des habitants a fait émerger la tranquillité publique et les mobilités douces comme les deux thèmes prioritaires. Le troisième sujet qui ressort du sondage, c'est-à-dire celui des séniors, sera certainement abordé lors du prochain conseil de quartier.

II – LES MOBILITES DOUCES ET ACTIVES SUR LE QUARTIER

A) Présentation par Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué en charge de la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement.

L'objectif de la Mairie est non pas de supprimer la voiture en ville, mais de mieux répartir l'espace public avec l'extension des zones piétonnes. Le quartier de Bordeaux Centre a la chance d'être desservi par le Bus Express. Les travaux de voirie correspondants devraient se conclure au printemps 2024.

L'objectif est également de renforcer les alternatives à la voiture, comme l'autopartage, qui remplace 5 à 8 véhicules, et le « *free floating* » (transports en libre-service). La limitation du nombre d'opérateurs de trottinettes, de vélos et de scooters et la mise en place de cahiers des charges plus stricts (valeurs sociétales et écologiques) ont notamment permis de lutter contre les stationnements anarchiques.

Le stationnement dédié aux vélos, quant à lui, s'est accru de 177 places supplémentaires dans le quartier Centre en 2022 et 2 véloboxs vont être installés afin de sécuriser les vélos électriques. Parallèlement, l'offre de bicyclettaries se développe.

Le nombre de stationnements des deux-roues motorisés a également été élargi, l'objectif étant de poursuivre cette démarche et de sanctionner les stationnements anarchiques après la diffusion d'une information sur le sujet. Le quartier Centre comporte 14 bornes de recharge électrique. Metpark compte également mettre en service 1 500 bornes de recharge supplémentaires dans ses parkings.

Toutes les actions visent à conforter la place centrale du piéton. Les premiers résultats des actions menées au long cours sont :

- une réduction de 30 % de la pollution au NO² ;
- une diminution de 6 % du trafic routier ;
- une hausse de fréquentation des transports collectifs de 12 % ;
- une hausse de 21 % des cyclistes.

B) La mise en dialogue

Circulation à vélo

« *L'état de la voirie de certaines rues est dangereux pour les cyclistes.* »

« *Bordeaux favorise la circulation à vélo sans démarche pédagogique auprès des cyclistes, dont certains grillent les feux tricolores à pleine vitesse et d'autres ne ralentissent pas aux passages piétons.* »

Patrick Papadato fait savoir que Bordeaux Métropole a prévu d'intervenir sur les trottoirs situés à proximité du tram de la rue Pey-Berland.

Sécurité des piétons

« *Des places de stationnement des trottinettes et des vélos ont été installées sur les trottoirs de la rue Jean-Jacques Rousseau. Elles rendent plus difficile la déambulation des piétons.* »

« *Rue de Turenne, les plantes obligent les piétons à descendre du trottoir pour circuler.* »

« *Place Fernand Lafargue, il est impossible de circuler sur le trottoir avec une poussette en raison de son encombrement par des vélos, des trottinettes et des poubelles.* »

« *Un coordinateur de travaux doit surveiller les travaux. Parfois, les voiries ne sont pas recouvertes et deviennent dangereuses pour les vélos et les piétons.* »

Patrick Papadato indique qu'une campagne pédagogique a déjà rappelé que le piéton reste le plus fragile. Il invite tous les habitants à signaler les problèmes de circulation sur les trottoirs à la Mairie de Quartier. Bordeaux Métropole peut également intervenir pour traiter les problèmes liés aux poubelles laissées sur le trottoir. La police municipale peut également être sollicitée lorsque des deux-roues nécessitent d'être enlevés. En tout état de cause, les véhicules en free floating n'ont pas leur place sur les trottoirs.

Pascal Jarry ajoute qu'une application « Allo proximité » permet d'effectuer des signalements, lorsqu'un arbre a besoin d'être élagué sur un trottoir, par exemple.

Nadia Saadi confirme que le service chargé de la végétalisation doit libérer les trottoirs partout où cela est nécessaire. Elle a demandé le remplacement de toutes les barrières en croix par des poteaux afin d'éviter le stationnement des vélos, ainsi que l'ajout d'arceaux à vélos aux endroits dédiés.

Par ailleurs, la réduction de la vitesse a été demandée pour le centre-ville et le secteur piétonnier. Néanmoins, le fonctionnement du free floating nécessite d'être vigilant quant au respect des cahiers des charges.

Transports en commun

« *A 21 heures, la fréquence des bus ne permet pas de revenir de la gare en moins d'une heure.* »

Patrick Papadato fait savoir qu'une nouvelle délégation de service public a été lancée. Il espère qu'elle débouchera sur une fréquence de bus supérieure. La délégation prévoit également des minibus vers chaque mairie de quartier. La demande de navettes électriques a néanmoins été refusée par le nouveau délégataire.

Circulation automobile

« *Un à cinq véhicules percutent chaque jour les nouvelles bornes d'accès à la zone piétonne de la place Pey-Berland. Ces accidents occasionnent l'intervention de nombreux agents de la mairie. Les dégâts sont-ils pris en charge par les conducteurs ?* »

« *Des camions poursuivent les livraisons après 8 heures du matin place Camille Jullian. Pourquoi les bornes ne sont-elles pas relevées par la police municipale ?* »

Patrick Papadato constate que de nombreuses interpellations des habitants renvoient au vivre-ensemble et au respect de l'autre dans l'espace public.

Propreté

« *Certains vieux immeubles ne permettent pas d'accueillir les conteneurs de proximité. En conséquence, les rats affluent près de l'école Saint-Georges.* »

« Les bacs collectifs sont des points d'attraction pour les rats, comme le montre l'exemple de la rue Leupold. Toutes les études le confirment ! Pour mémoire, ce type de bacs a été la source d'un important incendie place du Parlement. »

« Les poubelles sont vidées le soir. Dans la nuit, des personnes sans doute enivrées s'amusent à les déplacer. Pourquoi ne pas organiser la collecte très tôt le matin, comme à Paris ? »

Patrick Papadato souligne que si les sacs poubelle n'étaient pas déposés au sol et restaient correctement fermés, les rats ne seraient pas présents.

Nadia Saadi indique avoir pris à bras le corps le sujet des déchets. Elle demande néanmoins l'aide de tous les Bordelais – et non pas uniquement les commerçants - et les invitent à respecter les dépôts dans les bacs mis à leur disposition. Elle reconnaît que la verbalisation des mauvais usages se heurte à la question des effectifs. Il est à noter qu'un nouveau directeur de la Mairie de Bordeaux se focalisera sur le sujet.

Vie urbaine

« Un immeuble de la rue Teulère a menacé de s'effondrer en septembre 2021. Malgré mes relances, la mairie de quartier ne m'a pas informée sur ce sujet. »

« L'Association des riverains et résidents de Bordeaux suggère de remplacer les bornes d'accès réglementé par des caméras d'identification des plaques d'immatriculation dès que la réglementation nationale le permettra. »

« Lorsque des étudiants balancent du mobilier sur la voie publique, c'est aussi la responsabilité des parents et de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants. »

« Les incivilités qui rendent la voie plus dangereuse et en mauvais état de propreté relèvent de la responsabilité de la Mairie et de la police. Les contrôles sont trop rares. »

Patrick Papadato indique que le souhait de la Mairie est non pas de culpabiliser les habitants, mais de les appeler au civisme. Le cas échéant, les habitants ne doivent pas hésiter à adresser leurs signalements à la Mairie de quartier lorsqu'une rue leur paraît encombrée de poubelles ou qu'un trottoir est en mauvais état.

En outre, la Mairie travaille sur la mise en place de zones à transport limité (ZTL) équipées de caméras, à l'instar des pratiques d'autres pays européens. Pour l'heure, cette solution se heurte à des considérations juridiques.

Nadia Saadi tient à souligner que l'équipe municipale hérite également d'une ville ayant considérablement vieilli, ce qui induit de nombreuses interventions sur les réseaux. A Bordeaux Centre, tous les trottoirs comportent des trous. Les travaux sont nécessairement planifiés en fonction de leur priorité. En tout état de cause, il est préférable d'attendre que tous les réseaux soient rénovés avant d'entreprendre la réfection complète de la voirie et des trottoirs.

III- LA TRANQUILLITE PUBLIQUE, LA SECURITE ET LA MEDIATION

A) Présentation

Amine Smihi, Adjoint au Maire délégué à la tranquillité publique, la sécurité, la prévention et la tenue de l'espace public

Le renforcement de la police municipale et de sa proximité est l'un des thèmes majeurs que la Maire de Bordeaux souhaite porter. Pour sa part, la prévention de la délinquance fait l'objet du renfort du Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance (CSLPD), à l'aide d'un coordonnateur de quartier et de la médiation.

Laurent Lapégue, Directeur de police municipale

Laurent Lapégue confirme que la proximité est au cœur de la doctrine adoptée par la police municipale.

Ulrich Lizé, Police municipale

Le bilan d'activité de la période s'écoulant du 1^{er} juin au 15 décembre 2022 montre que la police municipale est présente dans l'ensemble des secteurs de Bordeaux Centre. Les missions quotidiennes portent notamment sur la lutte contre le stationnement anarchique (43 %), la lutte contre l'insécurité routière (14 %), la prévention et la gestion des troubles à l'ordre public (26 %), dont les troubles liés à la population en errance, aux tapages nocturnes (10 %) et au trafic de stupéfiants, ainsi que le travail de proximité auprès des administrés et des commerçants.

Carlos Lourenço, Coordonnateur du CLSPD

Le diagnostic territorial réalisé pendant 1 an par le Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) a abouti aux 5 axes stratégiques suivants :

- agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes ;
- réduire les nuisances liées aux drogues ;
- préserver la tranquillité publique ;
- aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger ;
- prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale.

Ces 5 axes se déclinent en fiches actions opérationnelles à mettre en œuvre sur le terrain. La stratégie sera présentée officiellement aux habitants en avril 2023.

Audrey Nayrolles, Commissaire de Police, Chef de la Division Centre, Police Nationale

Au niveau national, les violences intrafamiliales ont augmenté en 2022, notamment en raison de la libération de la parole. Le quartier Bordeaux Centre ne fait pas exception à cette tendance. De plus, il reste propice aux tentatives d'escroqueries et d'infractions économiques et financières en raison de son attrait touristique. Les données de vols de sacs restent relativement stables. Les cambriolages ont quant à eux diminué de 33 % en 2 ans.

Par ailleurs, une hausse des interpellations et des gardes à vue a été constatée en 2022, avec un quasi-doublement de personnes emprisonnées à l'issue des procédures.

L'année 2022 a été marquée par un renfort d'effectif ayant permis d'accroître le nombre de patrouilles sur le terrain à l'instant T. La police nationale identifie les problématiques spécifiques aux différents secteurs et se réunit régulièrement avec les partenaires pour identifier des solutions. Enfin, la place de la Ferme de Richemont fait l'objet d'opérations coordonnées depuis plusieurs semaines.

B) Mise en dialogue

Extinction des éclairages publics

« Le nombre de patrouilles de police a-t-il augmenté dans les secteurs éteints ? Quel est le pourcentage de rues éteintes à ce jour ? »

Amine Smihi indique que ce sujet est soumis à une veille accrue. La police municipale doit néanmoins cesser son activité à 2 heures. 47 % des secteurs de Bordeaux font l'objet d'une extinction d'éclairage public sur les 57 % visés, Bordeaux Centre n'étant pas particulièrement concerné.

Eric Krust ajoute que la police nationale ne prévoit pas de patrouilles supplémentaires, sachant que le plan de sobriété a été arrêté en concertation avec les policiers. En revanche, la police nationale a adapté ses méthodes de travail, comme cela l'a déjà été fait à Mérignac et Pessac, où aucune augmentation des faits de délinquance n'a été constatée.

Nuisances nocturnes

« La rue du Chai des Farines possède de nombreux bars. A la sortie de 2 heures du matin, les riverains sont constamment témoins de nuisances et doivent parfois appeler les pompiers. Le ramassage des poubelles a ensuite lieu entre 3 et 4 heures du matin, suivi de la balayeuse. »

« Les nuisances sonores liées aux véhicules sont du ressort de la police. »

Pascal Jarry fait savoir que ces questions pourront être examinées lors de temps d'échanges de proximité qui seront programmés durant les 6 mois à venir.

« Les "bars associatifs" de la rue Bouquière restent actifs de 2 à 7 heures du matin, et ce, 4 à 5 nuits par semaine. Il s'agit en réalité de bars clandestins dont les associations changent tout le temps. »

Amine Smihi note que les bars associatifs sont une spécificité bordelaise. La Mairie recherche une réponse juridique appropriée avec la police et la préfecture.

Eric Krust s'attellera personnellement à la problématique des bars associatifs.

Police

« Lors du dernier conseil de quartier, le Maire a mentionné un accroissement d'effectif de police municipale de +10, et non de +27. »

« Les couacs en matière de collaboration entre la police nationale et la police municipale sont regrettables. »

Amine Smihi confirme que l'effectif de la police municipale s'est renforcé de 27 policiers (+15 % en 2 ans contre +5 % les 5 années précédentes). Le taux de postes vacants est historiquement bas. La Mairie vise les 100 % de recrutements.

« J'ai sollicité la police pour un problème de stationnement. La réponse était : "les équipes sont occupées par le Conseil municipal", ce qui n'est pas correct. »

Eric Krust confirme que cette réponse est inappropriée.

« Les SDF et les personnes en errances sont très nombreux à Bordeaux. La nuit, certains dorment dans les escaliers du parking Saint-Christoly, dont la situation est urgente (rixe, viols, menaces sur le personnel de nettoyage, etc.). Or la police n'intervient pas. »

« Pourquoi les dealers de crack de la place Fernand Lafargue ne sont-ils pas arrêtés ? »

Amine Smihi souligne que la problématique du « sans-abrisme » touche toutes les grandes métropoles et reste très complexe à traiter, notamment sur le plan pénal et juridique. En ce qui concerne le parking Saint-Christoly, d'importantes opérations ont été organisées par la police nationale et la police municipale. Cependant, une présence policière permanente ne peut être mise en œuvre. D'autres réponses relèvent du champ social et de l'Etat.

Eric Krust précise que le parking Saint-Christoly a fait l'objet d'un Groupe de Partenariat Opérationnel, dont chacun des membres doit prendre ses responsabilités, opérateurs inclus.

Implication des riverains et commerçants

« Les associations de riverains doivent être conviées aux réunions portant sur le nouveau règlement municipal de police administrative. »

« La Mairie a remis l'accent sur le règlement qui s'applique aux bars, ce qui permet aussi de valoriser les bars qui le respectent. »

Amine Smihi fait savoir qu'un travail porte actuellement sur la clarification du règlement des bars et des terrasses, en vue d'un partage équilibré de l'usage de l'espace public. Le Maire est attaché à ce que Bordeaux reste une ville d'habitation, et non pas le « lieu de fête » de toute la région. Au printemps prochain, le projet de règlement sera soumis aux partenaires, commerçants et riverains inclus. La Mairie tiendra ses engagements et assumera les éventuels mécontentements.

Sécurité des personnes en situation de handicap

« Envisagez-vous l'installation d'un signal sonore aux feux tricolores pour les personnes atteintes de déficience visuelle et les personnes à mobilité réduite ? »

Amine Smihi prend note de cette demande.

IV -ACTUALITE DU QUARTIER

Nadia Saadi, Maire adjointe de quartier Bordeaux Centre présente les actualités 2023 qui se déclinent ainsi :

- réaménagement du Musée des Arts Décoratifs et du Design ;
- projets de végétalisation ;
- projets de vignes en ville avec l'association Faubourg Saint-Seurin ;
- fresque de l'école de la rue Paul Bert ;

- ateliers intergénérationnels ;
- consultation en ligne des habitants du quartier Mériadeck.

IV -CLOTURE DU CONSEIL DE QUARTIER

Nadia Saadi invite les participants à poursuivre les échanges autour d'un verre.